

Des logements sociaux pour les personnes âgées

Inaugurés hier matin, ils devraient résorber le déficit de logements sociaux de la ville.

LONGPONT-SUR-ORGE

PAR MARIE-CHARLOTTE DUTHEIL

LAVABOS INCURVÉS, douches à l'italienne, portes électriques, miroirs inclinables... Vingt-cinq des 37 logements inaugurés hier matin, voie des Roches, à Longpont-sur-Orge, bénéficient d'aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite. Il devrait permettre à la résidence d'obtenir le label « Habitat senior services », délivré par l'Afnor (Association française de normalisation est l'organisation française).

« Nous sommes une filiale d'Action logement, et notre vocation est de loger les salariés, explique Hugues Cadet, directeur général de Sogemac habitat, bailleur social en charge de la résidence. Or, cela implique pour nous de nous intéresser à ceux qui ne le sont plus, les



Longpont-sur-Orge, hier. Les premiers logements inaugurés constituent la première tranche d'une résidence qui en comptera soixante-quatorze.

retraités, qui sont susceptibles d'avoir des problèmes de santé ou des difficultés à se déplacer. »

DU STUDIO AU T5

Ainsi la résidence est-elle par exemple dotée d'un ascenseur, que sa faible hauteur – elle ne compte que deux étages – n'impose théoriquement pas. « Le cahier des charges impose d'adapter non seulement l'appartement, mais égale-

ment le cheminement de la personne qui y habite depuis la rue », précise Hugues Cadet.

Livrés au mois de juin dernier, ces appartements – du studio au T5 – constituent la première tranche d'une résidence qui en comptera 74, sera achevée à la fin de l'année, et dont le coût total s'élèvera à 6,7 M€. « Douze des logements déjà existants sont loués, les autres le seront au cours du mois à venir, poursuit Hugues Cadet. Une commis-

«
NOTRE VILLE EST TRÈS DÉFICITAIRE EN LOGEMENTS SOCIAUX»
 ALAIN LAMOUR,
 MAIRE DE LONGPONT-SUR-ORGE

sion d'attribution se réunit toutes les semaines. »

Maire de la commune, Alain Lamour (PG) voit en la livraison de cette résidence une aubaine pour le territoire. « Notre ville est très déficitaire en logements sociaux, admet-il. Elle n'en compte que 9 %, là où la loi en exige 25. Il est pourtant très important que les jeunes et les personnes âgées puissent se loger. »

Une analyse corroborée par Fatiha Assal, responsable du Centre communal d'actions sociale. « Longpont-sur-Orge est une petite commune vieillissante. Lorsqu'un décès intervient au sein d'un couple âgé, il est fréquent que celui qui reste doive vendre la maison, mais souhaite malgré tout rester sur le territoire de la ville, affirme-t-elle. Or, notre offre de logements n'était jusqu'à présent pas adaptée à ces cas de figure. Cette nouvelle résidence va nous aider à y faire face. »